

Jeudi 3 novembre 2016

Séance d'information



INFORMATION AUX COMMUNES

Construire en zone de dangers – Evaluer le risque

11 h 15 Accueil et apéritif dînatoire

12 h 10 Ouverture et introduction

Jean-Marc Lance,
directeur division prévention, ECA Vaud

Marc Choffet, responsable
service éléments naturels, ECA Vaud

12 h 20 Une année après la mise en œuvre des cartes de dangers : quelle suite?

Raphaël Yersin, coordinateur
des dangers naturels, Etat de Vaud

- Etat des lieux de la mise en œuvre de la cartographie cantonale et retour d'expérience une année après la distribution des cartes aux communes
- Mise en place des objectifs de protection et directives cantonales
- Les développements cantonaux en cours

12 h 45 L'évaluation locale de risque : l'outil pour les demandes de permis de construire en zone de dangers

Renaud Chantry, représentant de l'Association
des géologues et géotechniciens vaudois AGGV

- La prise en compte des dangers naturels dans les projets de constructions
- Présentation du cahier des charges de l'évaluation locale de risque
- Le rôle du spécialiste dans les demandes de permis de construire

13 h 10 Les demandes de permis de construire en zone de dangers : comment procèdent les communes?

Philippe Grobety, syndic d'Ormont-Dessus et député, Vers-l'Eglise

- Présentation de la situation de la Commune d'Ormont-Dessus vis-à-vis des dangers naturels – implication des dangers naturels dans la gestion territoriale
- Difficultés et solutions dans la prise en compte des dangers naturels dans les procédures de construction

13 h 35 Conclusion

Jean-Marc Lance, directeur division prévention, ECA Vaud, Pully

13 h 40 Discussion et fin de la manifestation

Pas encore inscrit-e?

Contactez-nous jusqu'au mercredi 5 octobre au plus tard par courriel :
nicole.ulrich@eca-vaud.ch

